34e ANNÉE N° 122 — 5 Centimes — JEUDI-SAMEDI 3 NOVEMBRE 1894

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 3 Novembre

LA SITUATION EN ITALIE

En dépit des efforts tentés par M. Crispi pour améliorer la situation économique de l'Italie et l'arrêter sur la pente fatale qui la mène à la banqueroute, la question financière reste toujours la grosse pierre d'achoppement du régime actuel, et l'on ne voit pas comment cette question, aussi difficile que compliquée, pourra être résolue.

Il est un fait certain, c'est que les difficultés augmentent de jour en jour, malgré les mesures prises par le gouvernement dans le but de remédier au mal.

L'année dernière, le déficit budgétaire avoué par le ministre des finances, s'élevait à la somme respectable de 100 millions. On y remédia par quelques économies et un énorme accroissement d'impôts.

Accroître les charges déjà trop lourdes qui pesaient sur les contribuables, ce n'était pas une solution. Ce moyen empirique employé comme un palliatif momentané, ne pouvait avoir d'autre conséquence que d'accroître le mal.

C'est ce qui arriva.

Le gouvernement, par la bouche du premier ministre du roi Humbert, avait bien promis que ces sacrifices seraient les derniers ; mais on sait ce que valent les promesses ministérielles. Le Parlement résista tant qu'il put. Les orateurs de l'opposition démocratique démontrèrent, clair comme le jour, qu'il était impossible que M. Crispi tînt sa promesse et que c'était une étrange manière d'améliorer la situation économique du pays, que de créer de nouveaux impôts ou d'augmenter ceux qui existaient déjà. Néanmoins, le ministère trouva une majorité pour adopter son projet.

M. Crispi se félicita de sa victoire. Mais son triomphe et sa joie ont été de courte durée.

Les nouveaux sacrifices imposés à la nation n'ont modifié en rien la situation qui est tout aussi critique aujourd'hui que l'année dernière. L'argent prélevé sur les contribuables a été dépensé en pure perte. Jamais la fameuse image du tonneau des Danaïdes n'a été d'une application aussi juste que pour le budget italien.

Il s'agit maintenant d'établir le budget de 1895.

Or, on prévoit pour ce prochain exercice un nouveau déficit qu'on n'estime pas à moins de 80 millions.

Où sont les promesses du signor Crispi ?

Comment combler ce déficit ?

La chose n'est pas aisée.

Le ministre italien est un homme astucieux et sans scrupules ; il ne recule devant aucun moyen, quand il croit que ce moyen peut le mener au but qu'il veut atteindre, il l'a prouvé dans maintes circonstances.

Mais les coups d'audace et les mensonges politiques ou financiers ne réussissent pas toujours. Et puis, il en a tellement abusé que l'on se défie de lui et que l'on suspecte avec raison sa parole.

Fera-t-il des économies ?

Où les prendrait-il ? Comment économiser 80 millions ?

En dehors du budget militaire, il n'y a pas d'économies réalisables. M. Crispi ne veut pas — il l'a déclaré maintes et maintes fois — que l'on en retranche un centime. Il craint trop de déplaire à ses bons amis les Allemands. Alors il n'y a qu'un moyen : de nouveaux impôts. C'est la seule ressource qui lui reste.

En demandant de nouveaux impôts, il se donnera un démenti à lui-même. Mais c'est le moindre de ses soucis. Ce qui le préoccupe bien davantage, c'est qu'il n'est pas aisé de prendre là où il n'y a plus rien. Et puis, il est à prévoir qu'un nouvel accroissement de taxes, dans un pays surmené, épuisé, et qui donne déjà au fisc plus qu'il ne peut, le meilleur de sa substance, soulèvera un mécontentement aussi formidable que général dont il est difficile de prévoir l'issue.

Les soulèvements qui se sont produits l'année dernière dans la Calabre et en Sicile doivent donner à réfléchir à M. Crispi, et lui faire comprendre qu'il y a quelque danger à vouloir saigner à blanc le peuple italien et que les contribuables, ruinés, et réduits à la plus affreuse misère, pourraient fort bien, à un moment donné, pousser le cri de révolte et prendre le fusil contre un gouvernement qui les traite en parias.

D'ailleurs, il aura beau augmenter les impôts, ils rendront toujours de moins en moins, cela est fatal, et le déficit comblé d'un côté, reparaîtra de l'autre. L'année dernière, le Parlement, sur la demande du gouvernement, a voté 95 millions de nouveaux impôts. Qu'en est-il résulté ? une diminution considérable de rentrées.

M. Crispi est bien aveugle s'il ne voit pas qu'il doit nécessairement en être ainsi.

Rien que pour les trois premiers mois de l'exercice 1894, on constate une moins-value de 13 millions sur les revenus de 1893 et de 10 millions sur les chiffres de prévisions.

Cette déperdition ne peut aller qu'en s'aggravant ; de telle sorte que l'équilibre budgétaire sera toujours irréalisable. Le gouvernement aura beau faire les plus alléchantes promesses et annoncer *urbi et orbi* que son budget est équilibré ; les difficultés ne feront que grandir et se multilier.

On peut donc dire que la situation financière de l'Italie est de plus en plus grave. Sans doute, on n'est pas encore à la veille de la faillite, mais elle semble inévitable parce que le gouvernement, par son entêtement à persévérer dans ses errements financiers et sa politique contraire aux intérêts du pays, fait tout ce qu'il faut pour hâter cette fatale échéance.

J. QUERCYTAIN.

La Mort du Tzar

On télégraphie de Livadia, 1er novembre, 3 heures, soir :

Sa Majesté Alexandre III, empereur de Russie, vient de mourir.

Dépêche officielle

Paris, 2 novembre.

Voici le texte du télégramme par lequel M. de Giers, chancelier de l'empire, a annoncé aux ambassadeurs du tzar la mort de l'empereur Alexandre III :

Saint-Pétersbourg, 1er novembre.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre bien-aimé souverain l'empereur Alexandre III, décédé à Livadia cet après-midi, à deux heures quinze minutes.

C'est avec une émotion inexprimable que j'ai la douleur de vous faire part du malheur qui nous frappe et qui plonge la Russie entière dans le deuil le plus profond.

GIERS.

Les derniers moments

Livadia, 31 octobre.

L'empereur a conservé toutes ses facultés et toute sa lucidité d'esprit presque jusqu'aux derniers moments, causant avec ses médecins et les membres de sa famille. Le tzar supportait héroïquement ses souffrances et ne se plaignait jamais ; il restait assis dans un fauteuil, ce qui allégeait un peu les grandes douleurs qu'il ressentait.

Hier, il avait insisté pour qu'on lui laissât examiner quelques documents d'Etat et son courrier, mais il fut obligé de quitter ce travail par suite d'un violent accès de toux qui dura plusieurs heures, accompagné de grandes douleurs ; le malade cracha ensuite le sang. La toux continua pendant presque toute la nuit, mais les douleurs cessèrent dans la nuit ; le tzar ne voulut pas se coucher, il passa la nuit dans un fauteuil.

A Saint-Pétersbourg

Quand la nouvelle de la mort du tzar a été publiée, les gens se sont mis à genoux dans les rues, les larmes aux yeux.

L'impression à Paris

Paris, 31 octobre.

Les journaux du soir, *le Jour*, *la Presse*, etc., font des éditions spéciales qui ont paru à 6 heures et demie, et qui annoncent la mort du tzar.

Le deuil de la Russie trouvera en France un écho douloureux.

En province

Dans de nombreuses villes de France, la mort du tzar a causé une grande émotion ; les maires ont invité les habitants à arborer des drapeaux cravatés de crêpe, et dans les ports les consulats et navires ont mis leurs pavillons en berne.

Des adresses sont envoyées au nouveau tzar.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 2

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

I

Tant pis pour la *capella* (arrangement de fichu), dont un pli rebelle avait rompu le sévère alignement ! le cœur avait battu trop fort et l'avait déplacé.

Grâce à ce courant d'animation folle et de familiarité méridionale, l'étranger eut bientôt noué conversation avec le marin, qui lui donna volontiers tous les renseignements que semblait réclamer son ignorance de parisien. « Les taureaux arrivaient à une heure, amenés par leurs *guardians* ; ils venaient du mas du Grand-Palun.

— Tiens ! dit le jeune homme, alors ils sont à moi.

Ce mot produisit le plus vif étonnement.

— Mais alors vous êtes M. Bodin ? répliqua Exupère.

— Bodin... de Romaz, ajouta le Parisien. Vous me connaissez ?

— Capitelle ! si je vous connais !

Il allait poursuivre, quand Planette, intervenant tout à coup, lui poussa vivement le coude.

— Nous demeurons aux Saintes, dit-elle, et les Saintes sont à une lieue de chez vous.

Aux questions de M. de Romaz, elle répondait qu'elle était venue avec son amie passer le dimanche à Arles, lorsqu'un frénétique hourra retentit :

— Les voilà ! les voilà !

Affolée, hurlante, la foule se ruait, battait des mains. Il passait dans l'air comme un souffle de vertige et de témérité. Tout à coup un taureau déboucha sur la place, puis un second, un troisième faisant leur trouée, tête basse, les naseaux fumants, les cornes menaçantes. Derrière, montés sur des chevaux de Camargue, les *guardians*, le trident à la main.

Ce fut alors une bagarre effrayante, un indescriptible tumulte. Cernées de toutes parts, les bêtes mugissaient poursuivies, traquées. Déjà quelques intrépides avaient roulé, grièvement blessés. Des rues adjacentes accouraient des marins, la *bourbjine* au bras. Les femmes se montraient les plus ardentes et les plus audacieuses ; la coiffe à demi tombée, la *capella* presque dénouée, elles s'élançaient agressives, égarées, affrontant le danger, sourdes aux cris des *guardians*.

Avec un étonnement mêlé de quelque effroy, Pierre de Romaz suivait cette scène d'une frénésie étrange, quand soudain il vit misé Feréol debout sur sa chaise, frémissant, l'œil en feu, secouant follement son fichu rouge, qu'elle avait arraché. A cet imprudent défi, un taureau se retourna et fondit brusquement sur elle. D'un mouvement irréfléchi, l'étranger agita naïvement son chapeau, que l'animal creva d'un coup de corne. Par bonheur, Exupère était là ; plus prompt que l'éclair, il avait enlevé l'imprudente par la taille ; d'un seul bond, enroulant sa *bourbjine*, il détourna le taureau et le retint captif. Un tonnerre d'applaudissements éclata, mêlés de rires moqueurs provoqués par la naïve défense du Parisien, qui ramassa son chapeau troué en riant lui-même de sa mésaventure.

Le premier acte de la pièce était joué. Les taureaux furieux et domptés, se laissaient traîner aux arènes. En quelques minutes, la place fut vide. Dans la bagarre, les deux jolies filles et la matrone avaient disparu.

Fatigué par une nuit de voyage, Pierre de Romaz regagna son hôtel.

Rentré chez lui, il vint se poser machinalement à la fenêtre. Machinalement aussi, il regarda le café désert. Puis il arpenta la pièce en sifflotant entre ses dents, choisit un cigare dans une grande boîte d'argent, au couvert orné d'un blason quelque peu fantaisiste, et son cigare allumé, il alla s'étendre sur un divan. Là, pour toute distraction, il ne lui restait qu'à maugréer contre l'étrange fantaisie de son notaire, lequel l'obligeait à venir conclure lui-même la vente d'une propriété de Camargue.

Petit-fils d'un simple pêcheur enrichi, par contraste peut-être, le jeune viveur méprisait tout tracas d'affaires. Aidé de son frère André, ayant mené rondement l'héritage paternel, c'était pourtant une véritable aubaine que cette cession avantageuse du vieux domaine de famille, depuis si longtemps abandonné. Bientôt, d'ailleurs, forcé par les vagues rumeurs de la rue, la tête encore pleine de ce mouvement de fête, songeant presque avec une sorte de regret à ces belles filles qu'il ne reverrait plus, il s'endormit.

II

Vers trois heures, Pierre fut éveillé par la visite de Me Chavagnas, le notaire le plus considéré et le plus considérable de la ville d'Arles et de ses alentours. Petit, alerte, visage rond, le tabellion aimait à se grandir sur ses pointes et affectait volontiers l'air bourru. Au demeurant, le meilleur homme qui fut au monde. Avec la brusquerie d'un vieil ami de la famille, il tendit à Pierre ses deux mains et d'un ton grondeur.

— Enfin, mauvais sujet ! s'écria-t-il.

Le jeune homme le fit asseoir, sans paraître s'étonner de cette mine rébarbative.

— De quoi vous plaignez-vous, mon cher Chavagnac, dit-il en lui tapant amicalement sur l'épaule, puisque me voilà ?

— Après ma troisième lettre.

— C'est de l'obéissance quand même.

— Vous êtes un grand fou. Il est vrai que vous avez de quoi tenir. Enfin, vous voilà !

Ici, le notaire fit une pose. Pierre devina qu'il cherchait l'exorde d'un discours.

— Ah ça, Chavagnas, dit-il, vous avez un visage d'enterrement. Est-ce que l'affaire de Romaz ne va plus ?

Elle va ; mais, pour l'instant, ce n'est pas seulement de Romaz qu'il est question.

— De quoi, alors ?

— Il s'agit de vos fredaines, de l'état de vos affaires. Votre frère et vous...

— Je flaire un sermon, Chavagnas, interrompit le jeune homme.

— Oh ! un petit résumé tout au plus, répliqua le notaire, tournant sa tabatière entre ses doigts.

— Est-ce que ce sera long ?

(*A suivre*).

A l'étranger

Vienne, 1er novembre, soir.

Les officiers du régiment autrichien dont le tzar est colonel honoraire, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à envoyer un délégation à Livadia.

La *Nouvelle Presse libre* annonce que le célèbre médecin pétersbourgeois Vywodzef, qui est un spécialiste dans l'art d'embaumer, a été mandé à Livadia.

Copenhague, 1er novembre, soir.

Le roi et la reine de Danemark ne croyant pas pouvoir supporter en cette saison un long voyage ont délégué le prince royal à Livadia ; il est parti par train spécial.

La duchesse de Cobourg, sœur du tzar, le grand-duc de Hesse et la grande-duchesse, nièce du tzar, et la grande-duchesse Marie de Saxe-Cobourg-Gotha sont partis pour Livadia.

Au Conseil des ministres

Dans le très court conseil des ministres qui a été tenu extraordinairement hier, à neuf heures et demie du matin à l'Elysée, il a été décidé que le président de la République, le président du conseil et les ministres assisteraient au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de l'empereur de Russie.

Le Manifeste de Nicolas II

Saint-Pétersbourg, 2 novembre.

Le *Messager du gouvernement* publie un manifeste de l'empereur Nicolas II où, après avoir notifié la mort de son père, le nouveau souverain s'exprime ainsi :

« Puissons-nous trouver une consolation dans ce fait que notre douleur est partagée par tout notre peuple aimé, et puisse le peuple ne pas oublier que la puissance et la stabilité de la sainte Russie reposent dans sa communauté de sentiments avec nous et dans son dévouement sans bornes envers nous.

» Quant à nous, nous nous souvenons, à cette heure douloureuse mais solennelle de notre avènement au trône ancestral de l'empire russe, auquel est liée indissolublement la souveraineté de la Pologne et du grand-duché de Finlande, des volontés testamentaires de notre père défunt, et, pénétré de son souvenir, nous faisons, à la face du Tout-Puissant, la promesse sacrée d'avoir toujours pour unique but le développement pacifique, la puissance et la gloire de notre chère Russie et le bonheur de tous nos fidèles sujets. »

Le nouvel empereur termine son manifeste en ordonnant que l'on prête serment de fidélité à lui-même, empereur Nicolas II, et à son héritier, le grand-duc Georges-Alexandrovitch, auquel on devra donner le titre de grand-duc héritier jusqu'à ce que Dieu bénisse, par la naissance d'un fils, l'union que le souverain doit contracter avec la princesse Alix de Hesse.

Nicolas II

Le nouveau tzar, qui va commander à cent vingt millions d'hommes, dit la *Dépêche*, est né le 18 mai 1868, au palais d'Anitchkoff, à Saint-Pétersbourg.

Physiquement et moralement, Nicolas II ressemble à sa mère. Il est agile et vigoureux, petit de taille, mais d'une grande élégance d'attitude. Quand on le regarde un instant, on oublie vite qu'il ne possède pas l'admirable stature de son père, car toute sa personne donne l'impression de la reflexion et de la volonté. Ses yeux clairs, d'une grande douceur, témoignent de sa franchise ; le front est large, le nez droit et le menton très accentué. De longues moustaches blondes soulignent l'énergie et le charme du visage.

Comme ses frères et sœurs, Nicolas II a eu sa mère pour première institutrice et son éducation s'est complétée sous la surveillance continuelle et attentive de son père. Pour mûrir son esprit et le dresser à prendre vigoureusement son essor, Alexandre III lui a fait accomplir de longs voyages. Il a voulu qu'il fut initié de bonne heure, par une connaissance personnelle et pratique, aux mœurs de cet Extrême-Orient, où la Russie a de si graves intérêts à défendre. On n'a pas oublié l'odieux attentat dont il fut l'objet dans la rue d'Otsu ; Nicolas II dut la vie à la solidité de la coiffure qu'il avait ce jour-là, et au sang-froid et à l'agilité de son compagnon de voyage, le prince Georges de Grèce. Sa blessure de trois pousses de longueur, mais peu profonde, s'étendait jusqu'au front et l'inondait de sang.

Il se rétablit cependant très promptement et, en dépit des affirmations malveillantes de la presse anglaise et allemande, ne s'est jamais ressenti ni de ce terrible choc, ni de l'émotion qu'il avait éprouvée.

Le tzarevitch rentra à Saint-Pétersbourg en parcourant tout l'empire russe, de Wladivostock à Moscou. Pendant soixante-douze jours. Il chevaucha dans les steppes sibériennes, étudiant le tracé de ce chemin de fer prodigieux qui, dans quelques années, unira les rives de la Baltique aux rives de l'Océan Pacifique. Les populations se pressaient sur son passage pour acclamer le fils et l'héritier de leur empereur.

Au cours de ce voyage, qui s'était prolongé plus de dix mois, Nicolas Alexandrovitch avait fait preuve d'une maturité si précoce que, dès son retour Alexandre III l'appelait à siéger au conseil de l'Empire. On raconte que la première fois qu'il prit part aux délibérations, le conseil se trouvant divisé sur une question délicate, le jeune prince vota contre l'avis de son père qui se félicita aussitôt de reconnaître dans l'héritier de sa couronne cette résolution et cette fermeté dont il avait donné lui-même toute sa vie l'exemple.

Depuis plusieurs années, Alexandre III qui, pendant la belle saison, ne quittait guère Gatschina que lorsque les affaires de l'Etat ou quelque solennité rendaient sa présence nécessaire au palais d'Hiver, avait cédé le palais d'Été à son fils aîné. C'est là que Nicolas II tenait sa petite cour. Parmi les présidences qu'il exerçait, figurent au premier rang celles de toutes les institutions de charité.

D'un caractère indépendant et fier, Nicolas II, tout en écoutant attentivement ceux qui avaient jusqu'à présent mission de l'éclairer et de le guider, s'attacha à rester lui-même et à ne se laisser absorber par aucune influence dominatrice. Son esprit cultivé est ouvert à tous les problèmes de notre époque, et il n'existe pas une grave question se rapportant à la prospérité et à la grandeur du peuple russe qu'il n'ait longuement méditée.

Patriote ardent, il éprouve une admiration sans réserve pour la politique nationaliste de son père, car elle a délivré la Russie des intrigues et de l'oppression germaniques. On peut donc être certain qu'il mettra son orgueil à parachever l'œuvre d'Alexandre III, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Au lendemain de la visite de l'escadre russe à Toulon, il a nettement exprimé à un journaliste parisien, sa grande affection pour la France. Tous ceux qui savent dans quels sentiments il a été élevé n'avaient d'ailleurs pas besoin de cette affirmation solennelle. Si les responsabilités du pouvoir suprême arrêtaient parfois Alexandre III dans les manifestations de son antipathie pour l'Allemagne, l'impératrice, plus libre, plus passionnée, a fait passer dans le cœur de ses enfants un peu de ses rancunes et de ses révoltes contre les rapts de province sur lesquels se sont fondée la gloire et la puissance des Hohenzollern.

La mort d'Alexandre III ne changera rien ni en Russie, ni en Europe. Son œuvre lui survivra comme son caractère, son intelligence et son cœur survivront en Nicolas II. Tous nos douloureux regrets accompagnent le grand empereur disparu ; tous nos souhaits et tous nos vœux saluent le jeune empereur qui va régner.

L'Attitude du nouveau Tzar

Un personnage très haut placé et très au courant des idées du tzarevitch assure que le nouvel empereur suivra, dans ses rapports avec les puissances européennes, la même politique que son père, mais qu'il fera des changements dans la politique intérieure de la Russie, car ses vues sont encore plus libérales qu'on ne le suppose généralement.

INFORMATIONS

HAUTE TRAHISON

Un gros scandale, dit le *Petit Journal*, vient d'éclater qui intéresse le pays tout entier, car il s'agit de la défense nationale. Un officier a commis le crime le plus abominable qu'un Français puisse commettre : il a trahi sa patrie. En relations avec une puissance étrangère, il a vendu une partie des secrets de notre mobilisation.

Il y a quinze jours que ces faits ont été découverts et que le coupable a été arrêté. Rien de cette affaire de haute trahison n'avait encore transpiré.

Le gouvernement a ait pris les plus grandes précautions pour que l'enquête restât secrète.

C'est un commandant de l'état-major général de l'armée qui a mené l'enquête de concert avec M. Cochefert, chef de la sûreté. Ce magistrat a procédé à l'arrestation de l'officier.

Partout où l'on se présente pour avoir des renseignements, à la préfecture de police, au ministère de la guerre, au gouvernement de Paris, il vous est répondu qu'il est impossible de fournir des renseignements.

Quelques détails ont transpiré cependant sur l'officier coupable de ce crime. Ce serait un capitaine — nous donnons ces renseignements sous toutes réserves — attaché au ministère de la guerre. On ajoute que l'officier appartient à la religion israélite.

Le coupable a fait des aveux complets et toutes les preuves sont entre les mains de la justice militaire. C'est à cette affaire qu'il faut rattacher un voyage fait il y a une quinzaine de jours par M. Cochefert sur la frontière italienne.

Le coupable passera prochainement devant le conseil de guerre, mais toute publicité sera interdite. Le huis clos sera prononcé, conformément à la loi sur l'espionnage.

Confirmations

Paris, 1er novembre.

La lumière commence à se faire sur les faits de haute trahison.

L'officier coupable est bien, comme nous avons été les premiers à l'indiquer, le nommé Alfred Dreyfus, capitaine breveté au 14e régiment d'artillerie en garnison à Tarbes.

Détaché au ministère de la guerre, il était stagiaire au premier bureau d'état-major.

Le Capitaine Dreyfus

Le capitaine Dreyfus, marié et père de deux enfants, habitait un superbe appartement au no 6 de l'avenue du Trocadéro. Ou dit, dans la maison, qu'il est parti en voyage.

Alfred Dreyfus est le gendre d'un des plus importants marchands de diamants de Paris : M. Hadamard, 53, rue de Châteaudun. Mme Dreyfus s'est retirée avec ses enfants, chez sa mère, Mme Hadamard

Au Secret

L'inculpé est au secret le plus absolu. Au lieu d'être enfermé dans une des chambres destinées aux officiers, qui donnent sur la rue du Cherche-Midi, on l'a écroué dans une cellule située sur le derrière de la prison. Là, un seul gardien communique avec lui.

Au lieu de recevoir comme les autres officiers ses vivres du dehors, de chez un marchand de vin situé en face qui les fournit tous, c'est à la prison qu'ils sont préparés par la femme d'un des gardiens qui ignore pour qui elle cuisine à l'extraordinaire.

De son attitude en prison, peu de chose ; on dit cependant qu'après avoir nié les premiers jours, Dreyfus aurait fait les aveux les plus complets.

Un nouveau canon

Une dépêche de Bourges au *Soleil* confirme que les expériences faites au polygone de Bourges avec un nouveau canon perfectionné par le colonel Deport, en présence des généraux Ladvocat, Delloye, de Mornac, ont donnè d'excellents résultats. Elles vont continuer.

Entre autres avantages, la nouvelle pièce d'artillerie n'a pas de mouvement de recul ; elle peut tirer environ 25 coups à la minute et trois hommes au lieu de six sont suffisants pour la mise en batterie, le chargement et ouvrir le feu.

Expériences de torpilles

Un correspondant du *Gil Blas* à Toulon donne des détails sur d'importantes expériences de torpilles auxquelles le service de défense mobile a procédé la nuit dernière, et qui ont, dit-il, si bien réussi, qu'elles vont sans doute refroidir le zèle des critiques alarmistes qui depuis quelque temps cherchent à tomber notre marine de guerre.

République argentine

2,000 personnes snt péri dans le tremblement de terre qui s'est produit dans la province de Rioja. Vingt mille personnes sont sans abri.

Hongrie

La fabrique de poudre de Biszira a sauté ; trois ouvriers ont été tués, quatorze autres blessés mortellement. La fabrique contenait mille quintaux de poudre.

Les courses de taureaux

L'affaire des courses de taureaux du 14 octobre est venue, mercredi, devant le tribunal de simple police. Le directeur des arènes, M. Fayot, a été condamné à 3 fr. d'amende pour contravention à l'arrêté préfectoral interdisant les courses avec mise à mort.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 43

LE

CRIME DE KÉRALAIN

Par la Comtesse de BEAUREPAIRE

XXXVII

Dès lors son entreprise se trouvait simplifiée. Il fut bientôt au milieu de l'appartement. Pour assurer sa sécurité, il lui restait à couper le cordon de la sonnette qui correspondait avec la chambre qu'il avait occupée autrefois et qui était toujours habitée par le valet de chambre du marquis. C'est pourquoi il se glissa au chevet du grand lit Louis XIV sur lequel celui-ci était si profondément endormi. Un rayon de lune, qui filtrait au travers des rideaux tirés, éclairait ses mouvements.

Il venait de trancher la lourde torsade de soie, quand il entendit un leger bruit qui semblait se rapprocher ; vite il se blottit sous les tentures épaisses qui tombaient de chaque côté du lit et attendit. Une porte, dissimulée dans le mur, porte qu'il n'avait jamais remarquée, s'ouvrit doucement et livra passage à un homme qu'il ne connaissait pas.

Cet homme était Bertrand de Maloy.

Mattéo le vit s'approcher de la table à écrire, y prendre un papier et le lire avidement. Pendant cette lecture, le visage de l'inconnu se crispait, pâlissait, devenait effrayant. Tout à coup, il froissa le papier, le jeta à terre, saisit un poignard, qui se trouvait à sa portée, et vint le planter dans la gorge du marquis, qui fit un brusque mouvement et se leva sur son séant... C'est alors que Mattéo s'élança hors de sa cachette et, de son large coutelas, acheva la besogne commencée par Bertrand.

Quand la victime fut étendue, sans vie, entre ses deux bourreaux, les deux hommes se regardèrent avec un effroi mêlé de curiosité.

La même question « Qui êtes-vous? » sortit en même temps de leurs lèvres.

Alors suivit une scène effroyable et un pacte plus effroyable encore.

Mattéo s'empara des bijoux, d'une partie de l'argent tandis que M. de Maloy, préparait *les preuves* contre lesquelles devaient se briser les protestations de son cousin.

Comme M. de Rennecourt l'avait supposé, M. de Maloy, après les scènes de la soirée, était resté seul avec le marquis, et lui avait fait signer un testament en bonne et due forme ; puis il s'était retiré dans ses appartements : mais quand il n'avait plus entendu aucun bruit dans la maison, il était redescendu par l'escalier dérobé, dont il avait découvert l'existence, et rouvert la porte. Plusieurs fois déjà, il s'était servi de l'escalier pour venir surveiller le sommeil du marquis.

C'est alors qu'il avait aperçu la contre lettre dont la lecture l'avait affolé, et qu'il avait accompli l'acte désespéré que nous venons de raconter.

Après que leur horrible besogne fut terminée, les deux misérables se séparèrent, Mattéo pour regagner son navire, M. de Maloy pour porter contre son cousin une accusation calomnieuse. Nous avons vu comment il avait réussi à égarer l'opinion publique.

Il va sans dire que Mattéo avait résolu de ne pas perdre de vue M. de Maloy, et d'user du pouvoir qu'il avait conquis sur celui-ci pour lui arracher, quand il en aurait besoin, des sommes considérables. Peut-être même l'eût-il réservé à l'accomplissement de nouveaux crimes. Mais le destin qui, d'abord, parut favorable à Bertrand, lui épargna la torture incessante dont le menaçait son complice. La guerre éclata. Mattéo revint en France, en compagnie des bandits qui se déversèrent sur notre malheureux pays, sous prétexte de le défendre, se livra aux plus exécrables excès et finit par prendre à la Commune une part des plus actives. Condamné à mort, il s'échappa et revint encore une fois dans son pays natal. Là il encourut les sévérités du gouvernement et finit par se réfugier dans les montagnes de la Calabre où à la tête d'une bande de brigands, il fit régner la terreur.

Ce récit ne faisait que confirmer les présomptions que les derniers évènements avaient amoncelées contre M. de Maloy. Comme nous l'avons dit, ce dernier mourut avant la nuit : ce ne fut pas sans avoir reçu la visite de l'abbé Leclerc et reconnu que, si Dieu permet parfois aux coupables de se croire près du triomphe, s'il laisse parfois à leurs entreprises l'apparence du succès, ce n'est que pour un temps et afin de mieux affirmer la puissance de la vertu. Il avoua encore que même, pour ceux dont la conscience est endormie, toute mauvaise action porte en soi sa juste punition : le supplice que lui avait causé la crainte d'être percé à jour le lui avait dès longtemps démontré.

Pendant ce temps, Mattéo était conduit à la prison de la ville. Quelques semaines plus tard, le bandit expiait ses crimes sur l'échafaud.

XXVIII

Le bonheur que Mme et Mlle de Kéralain éprouvèrent de se retrouver après ces terribles évènements peut plus facilement se comprendre que se raconter ; la plume la plus exercée serait impuissante à décrire les sentiments dont étaient remplis envers la Providence, leurs cœurs si généreux et si élevés.

Quant à M. de Rochepœuc, il délirait ; il faut se reporter à la torture qu'avait éprouvée cet homme si intègre et si honorable quand il avait vu déshonorer le nom de son gendre, pour se rendre compte de la joie qui remplissait son âme.

Il reconnaissait qu'il avait été cruel, implacable, il demandait pardon à M. de Kéralain, il remerciait Cécile, il s'agenouillait devant elle et lui baisait les mains.

— Si vous saviez, mon enfant, lui disait-il, ce que c'est que de voir sombrer toute une vie d'honneur et d'intégrité. Si vous saviez ce que c'est, quand on a le légitime orgueil d'un nom sans tâche, de le voir traîner dans la boue... quand vous avez appris, vous, qu'elle était la situation de votre père, vous aviez vécu loin du monde et de ses lois, vous aviez la foi, la confiance de la jeunesse... tout cela vous soutenait. Mais, nous qui restions en proie à la curiosité de nos semblables, nous n'avions point les consolations qui maintenaient

Les six matadores, également poursuivis pour avoir tué publiquement le taureau, ont été relaxés, considérant, dit le jugement, que le taureau espagnol ne peut être assimilé aux animaux domestiques.

CHINE & JAPON

Tien-Tsin, 30 octobre.

La nouvelle de la défaite des Chinois sur le Yalu et de leur retraite cause ici une grande consternation. On n'a aucun détail.

Londres, 30 octobre.

La légation japonaise communique aux journaux la dépêche suivante :

« Tokio, 28 octobre.

« Le second corps d'armée sous les ordres du maréchal Oyama, qui avait quitté le 23 et le 25 courant, par petits détachements, son lieu de rassemblement en Corée, a opéré avec succès son débarquement près de Talien-Wan. »

Télégramme de Shanghaï, 29 octobre, au *Times* :

« La flotte japonaise menace Weï-Haï-Weï ; cette flotte est accompagnée de 34 torpilleurs. La flotte chinoise couvre Shang-Haï-Kuan. »

M. Constans, gouverneur général de l'Algérie

Voici, sous réserve une note que publie l'*Intransigeant* :

« Une grosse nouvelle qui nous est donnée par un homme politique très au courant des choses de l'Algérie.

» La nomination de M. Constans comme gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Cambon, serait d'ores et déjà résolue avec l'assentiment de M. Casimir-Périer.

Ce seraient MM. Thomson, Etienne et Saint-Germain, députés de l'Algérie, qui en juillet dernier, seraient allés voir M. Constans à Haoulgate et lui auraient offert la succession de M. Cambon. M. Constans aurait accepté.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

MANIFESTATION
AUX MONUMENTS GAMBETTA ET DES MOBILES

Jeudi, a eu lieu, au monument Gambetta, la manifestation patriotique annuelle.

A deux heures de l'après-midi, un immense cortège est venu défiler devant la statue de celui qui fut l'âme de la Défense nationale.

Le cortège était conduit par M. le préfet du Lot, M. le maire de Cahors et le lieutenant-colonel du 7e de ligne, entouré d'une délégation d'officiers.

En tête, marchaient les membres des diverses sociétés, les élèves des écoles laïques et les personnes qui portaient les couronnes destinées à être déposées sur le monument.

Une magnifique couronne offerte par l'Association des Sociétés de gymnastique du Midi, a été déposée sur le monument Gambetta par M. Guiraudies-Capdeville, qui a prononcé les paroles suivantes :

L'Association des Sociétés de gymnastique du Midi, touchée du gracieux accueil fait aux gymnastes par la ville de Cahors, à l'occasion des fêtes du 17 juin, a voulu témoigner de sa vive reconnaissance en déposant sur ce monument les fleurs du souvenir impérissable.

Ce touchant hommage rendu à la mémoire de notre cher mort ira droit au cœur des Cadurciens.

Les gymnastes du Midi s'associent pieusement à nos regrets. Comme nous, ils s'inclinent respectueusement devant la grande image de celui qui aima la patrie par-dessus tout, et dont le grand cœur n'a battu que pour la France et la liberté.

Vive la République !

Après cette allocution qui a été couverte d'applaudissements, l'*Avenir Cadurcien* a fait entendre la marche funèbre de Chopin.

M. Talou, député de la 1re circonscription de Cahors, a prononcé un discours souvent interrompu par de nombreux applaudissements.

Parmi les plus belles couronnes déposées sur le monument Gambetta nous citerons : celles de la municipalité, de la Loge maçonnique, des écoles communales de garçons et de filles, des écoles normales, du lycée Gambetta, de l'orphéon, de deux patriotes, des amis de Gambetta, et de Mme Léris-Gambetta.

Au monument des Mobiles, c'est M. Valette, vice-président de la Société des Sauveteurs du du Lot, qui a pris la parole.

Après ce discours, la musique a joué la *Marseillaise* et le cortège a pieusement défilé devant le monument élevé à la mémoire de ceux qui sont morts en défendant le sol de la patrie.

Le jour des Morts

La fête des Morts a été célébrée cette année, à Cahors, avec une animation extraordinaire.

Les visites au cimetière ont été, croyons-nous, plus nombreuses que les années précédentes, il est vrai qu'un temps splendide favorisait ces pieux pélerinages. Ce spectacle était vraiment grandiose et imposant.

Le champ des morts était transformé en un vaste parterre et toutes les tombes, depuis l'humble fosse du pauvre jusqu'au riche mausolée des grands de la terre, étaient parées à profusion et avec un goût exquis, de fleurs et de couronnes.

Comme on le voit, la population cadurcienne n'oublie pas ses chers morts.

L'assistance médicale dans le Lot

Le gouvernement a soumis à la Chambre un projet autorisant le département du Lot à s'imposer extraordinairement en 1895 de quatre-vingt-centièmes de centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour subvenir aux déponses de l'Assistance médicale gratuite.

* * *

Le conseil général des Deux-Sèvres est convoqué en session extraordinaire pour le 5 novembre, à l'effet de statuer sur l'organisation du service de l'assistance médicale gratuite. La durée de cette session ne pourra dépasser huit jours.

Le vaccin du croup

Nous avons songé tout d'abord à ouvrir dans nos colonnes une souscription pour le vaccin du croup. Mais il nous a semblé préférable de laisser cette initiative au Conseil municipal de Cahors qui, en s'inscrivant en tête, serait heureux de donner un nouvel exemple de son dévouement à la population cadurcienne.

Nombre de personnes seront heureuses de le suivre dans cette voie de véritable progrès et d'humanité.

* * *

Nous croyons savoir que la municipalité a fait de pressantes démarches auprès du docteur Roux, à l'Institut Pasteur, pour obtenir un dépôt, à Cahors, du sérum antidiphthérique et pour connaître les moyens à employer pour sa conservation et son application.

Nous rappelons qu'une liste de souscription est ouverte à l'hôtel de ville.

* * *

M. le maire de Montauban reçoit de l'Institut Pasteur la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« D'ici deux mois, il nous est impossible de « nous engager d'une façon formelle à envoyer « du sérum au reçu d'une dépêche. Quand cela « sera possible, nous le ferons.

« A partir du 1er janvier, nous espérons que « du sérum pourra être mis à la disposition des « hôpitaux et des indigents inscrits au Bureau de « Bienfaisance, si les Communes ou les Conseils « généraux votent les sommes nécessaires.

« Les autres personnes trouveront le sérum « chez les pharmaciens à un prix non encore fixé.

« Recevez, monsieur le Maire, les assurances « de ma haute considération.

« Signé : *Illisible.* »

Nécrologie

Le 14 octobre est mort l'un de nos compatriotes les plus distingués M. H. Guary, directeur général des mines d'Anzin.

Le dernier numéro de l'*Illustration* donne un portrait de lui très ressemblant et la notice bibliographique suivante :

M. H. Guary, directeur général des mines d'Anzin (Nord), est décédé le 14 octobre.

Né le 4 aout 1831 à Figeac (Lot), il entra à l'école centrale des arts et manufactures après de très brillantes études, et en sortit en 1854. Successivement ingénieur des mines de Vicoigne, d'Auchy et de Saint-Martin, il se fit remarquer par la rectitude de son jugement sur les questions techniques. Le 1er janvier 1878, il fut appelé à la Compagnie des mines d'Anzin, en qualité de secrétaire général ; il remplit ces fonctions pendant deux ans et demi, et le 26 juillet 1880, il fut désigné par le Conseil de régie comme directeur général, en remplacement de l'honorable M. de Marcilly qui prenait sa retraite ; la croix de chevalier de la Légion d'honneur vint, en 1890, récompenser ses nombreux services.

Nos compatriotes

Notre compatriote M. Lapeyrière, pharmacien principal de la marine, attaché au port de Rochefort, vient de trouver une peinture à base de sulfate de baryum qui a pour effet de préserver les carènes des torpilleurs contre les piqûres de l'eau de mer.

L'importante découverte de M. Lapeyrière va prochainement être expérimentée au port de Toulon.

Université

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que les congés de la Toussaint commençaient le mercredi 31 octobre pour finir le dimanche 4 novembre.

Cette fixation générale a été faite par M. le Ministre qui laisse les recteurs libres de se mouvoir dans les limites qu'il indique.

Il n'y a pas de congé pour les établissements de notre département.

Mouvement dans le personnel

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 29 octobre dernier, ont été nommées les institutrices stagiaires dont les noms suivent :

MMlles Lauricesque, de Comiac, à Cornac (école laïcisée), chargée de la direction de l'école.

Dumay, de Thémines à Comiac, (chargée de la direction de l'école.)

Rigal, de Bouziès-Haut à Thémines (adjointe.)

Valette, élève-maîtresse d'école normale, à Sérignac (école laïcisée) chargée de la direction de l'école.

Lagard, de Montcabrier, (adjointe) à Saint-Maurice (chargée de la direction de l'école.)

Contributions indirectes

M. Hermet, surnuméraire du service actif dans le département du Lot, est nommé commis à Petit-Quévilly (Seine-Inférieure).

Les prévoyants de l'Avenir

Le président de la 405e section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les versements sont reçus, dans une salle de la Mairie, le **premier** dimanche de chaque mois, de 9 heures à midi.

Syndicat des ouvriers typographes et similaires de Cahors

La 111e section s'affiliant à la *Fédération française des Travailleurs du Livre*, vient de se reconstituer.

La majorité des typographes a adhéré à leurs statuts. Dans une réunion générale tenue le mardi 30 octobre dernier, ils ont constitué leur bureau comme suit :

MM. Delpech, président ;
Blanc, vice-président ;
Cat, secrétaire ;
Bonneville, trésorier.

Véloce-Sport Cadurcien

FÊTES DU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

A 2 heures de l'après-midi, excursion à Vers. Départ du club.

A 6 heures, banquet au buffet de la gare.

A 8 heures 1/4, Distribution des récompenses du championnat du Lot, au club du V.-S. C. (café Tivoli).

A 10 heures, Bal au Buffet de la gare.

Nota. — Les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, pour prendre les dernières instructions au sujet de la fête du lendemain.

Arrestation

La police a mis en état d'arrestation pour ivresse manifeste, outrages et rébellion envers les agents de la force publique à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions le nommé R..., Jean, âgé de 38 ans, né et domicilié à Douelle (Lot).

Cet individu qui a cherché à frapper les agents avec un compas qu'il dissimulait dans sa chemise, a été condamné plusieurs fois pour outrages et rébellion envers la gendarmerie et les agents de police.

Aynac

Le jeune Henri Ayroles, âgé de quatre ans, s'amusait à courir en chemise dans la cuisine de la maison ; il tomba en reculant dans un chaudron plein d'eau bouillante, que sa mère avait laissé imprudemment près du foyer, et reçut de graves brûlures au dos et aux reins, Son état est désespéré.

Gourdon

Le conseil de l'Ordre des avocats près le tribunal civil de Gourdon, est composé comme suit pour l'année 1894-95 :

MMes Alibert Paul, bâtonnier ; Maturié Elie, Landre Bernard-Marcel, Devaux Henri, Serres Henri, secrétaire.

* * *

La Chambre des avoués près le tribunal civil de Gourdon est composée, pour l'année 1894-95, de :

MMes Dambert, président ; Rey, syndic ; Lacoste, rapporteur ; Daffas, secrétaire ; Bulit, trésorier.

* * *

M. Delrieu, contrôleur des contributions directes à Ambert (Puy-de-Dôme), est nommé contrôleur à Gourdon en remplacement de M. Carme.

Un violoniste à Montauban

Depuis trois jours, on entend dans les divers cafés de la ville un véritable petit prodige. Un jeune enfant de douze ans exécute, sur le violon, les morceaux les plus ardus. C'est curieux de le voir se moquant de toutes les difficultés *stacatti* martelés, sautillés sont des jeux pour lui. De plus, il a une légèreté d'archet, une ampleur qui étonnent. Nous avions déjà entendu cet artiste, il y a deux ans ; il était obligé de monter sur une chaise pour être vu des auditeurs. Il était déjà étonnant ; depuis, il a fait des progrès sensibles que le conservatoire de Lyon et celui de Bordeaux ont couronné par un premier prix.

Tous les soirs, une foule attentive d'amateurs le suit dans ses concerts.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 octobre au 3 novembre 1894

Naissances

Barry Marie, à Bégous.
Dagès Emile, rue de l'Université, 27.

Décès

Bonnet Nathalie, 22 ans, cours de la Chartreuse.
Vincent Marie, 13 ans, rue Mascoutou, 43.
Besse Baptiste, charpentier, (Hospice.)
Cazelou Etienne, scieur de long, 62 ans, rue des Soubirous, 9.

THÉATRE DE CAHORS

Tournée Albert Chartier

Dimanche 4 novembre

LE RUBAN

Comédie en 3 actes, de M. G. Feydeau et M. Desvallières

Le spectacle commencera par

LA FENÊTRE

Pièce en 1 acte de M. G. Feydau

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME des 1er et 4 NOVEMBRE
de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénelon*)

Le Pilote, par redoublé	Sellenick.
Stradella, Ouverture	Flotow.
Grâce de Marquise, gavotte	Michel.
La Juive, grande fantaisie	Halévy.
Tourterelle, polka pour flûte	Damaré.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils.**

En se réveillant le matin, beaucoup de personnes ont la langue lourde et *mauvais goût dans la bouche.* C'est l'indice le plus certain d'une mauvaise digestion et d'une maladie d'estomac à son début. Il faut se hâter d'enrayer le mal en faisant usage de **Tisane Dussolin,** qui est en même temps *tonique, dépuratif, antiscorbutique* et *reconstituant des forces et du sang.* On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec une notice indiquant la manière de s'en servir. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin.** Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Congestions, battements de cœur. Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins et activant la sécrétion urinaire, constituent un remède sûr, dont l'efficacité a souvent étonné.

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f.50

---

votre courage et vous donnaient la force d'agir. Ah ! si vous saviez tout ce que j'ai enduré d'humiliations, de désespoir. Si j'ai été méchant, pardonnez-le moi.

— Pauvre grand père !

— Heureux grand père aujourd'hui, devez-vous dire. Heureux grand père, fier de ses enfants !

Le bonheur intense que ressentait Henry ne le rendait guère capable des épanchements bruyants qui accompagnent certaines émotions. Sa vie entière semblait être passée dans les yeux avec lesquels il contemplait sa chère fiancée.

La douairière de Kéralain était la seule pour laquelle le bonheur ne fut pas sans mélange. Elle était profondément humiliée de s'être laissée duper d'une aussi outrageante façon... peut-être aussi, dans le fond de son cœur, regrettait-elle les soins de l'hypocrite, à qui elle avait donné son amitié, sa confiance et sa fortune.

Dès le lendemain de l'arrestation de Mathéo et de la mort de M. de Maloy, l'action par laquelle M. de Kéralain devait être réhabilité, fut commencée. Les preuves les plus flagrantes furent produites en sa faveur et nul ne put douter un instant, ni de son innocence, ni de la culpabilité de ses ennemis : il fut bientôt réintégré dans ses droits et dans sa fortune. Son état civil fut rétabli et il reprit sa place à la tête de la société à laquelle il appartenait.

Quand arriva le printemps, Henry et Cécile furent unis.

Un jour que les lourdes grappes de lilas et les aubépines en fleur embaumaient l'air, un joyeux cortège sortit de Kéralain se dirigeant vers la ville au son vibrant des cloches... C'était la jeune épousée qui allait demander à Dieu de bénir son union. M. de Rennecourt était un de ses témoins et l'abbé Leclerc célébrait la cérémonie du mariage. C'était fête pour tout le monde, et, à vingt lieues à la ronde, il n'était personne qui n'eût tenu à honneur de venir rendre hommage à la vertu, au courage et à l'amour filial dont Geneviève de Kéralain était la vivante personification. Il n'était personne qui ne louât Dieu dans l'accomplissement de ses desseins, qui ne le remerciât de la protection qu'il accorde à ceux qui le prient.

FIN.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsen. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Rejour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V, nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Bearn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire uanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1º 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2º Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3º Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4º Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5º Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6º Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie,** la **Chlorose,** la **Phthisie,** la **Dyspepsie,** les **Gastrites, Gastralgies,** la **Diarrhée atonique,** l'**Age critique,** l'**Etiolement,** les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Peinture — Vitrerie — Faux bois — Marbre

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, nº 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres — Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

210,000 Francs sont à placer par fractions sur hypothèques ou signatures solvables ; conditions favorables et discrétion. Ecrire à Mme BAUCHE, rentière, à COURBEVOIE (Seine).

Café d'Angola. Import. directe et plantations. M. BETBEDER, 112, quai des Chartrons, Bordeaux. Contre mand.-poste ou remboursº offre de sa marque « l'Excellent » 4 kos 1/2 pour 19 fr. 50 colis postal franco à domicile ou gare. EXPÉDITIONS par G. V. port dû, 10 kos fr. 38 ; par P. V. 20 et 50 kos 75 fr. et 185 fr.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**

Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc.

MÊME DES *Plaies et Ulcères variqueux* dits **incurables.**

Ce **Traitement** qui a été essayé dans les **HOPITAUX** avec le plus grand succès et *présenté à l'Académie de Médecine* ne **dérange pas du travail ;** il est à la portée des petites bourses, et, dès le 8me jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin-Spécia, ex-Phien, Aide-Major aux Hôpx Militres, à **MELUN** (S.-et-M.). *Consultations gratuites par Corresp.*

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, Nº 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au *Siège de l'immeuble* ou au *Bureau du Journal.*

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Bon prime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC

SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source nº 1, 7,920 lit. par jour. Source nº 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR

Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demander le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : **15 juin** jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous *demander les Bons-primes* avec lesqnels ils pourront bénéficier de **dix pour cent** sur les **prix d'hôtel,** le **traitement** et les **commandes d'eaux minérales.**

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

34e ANNÉE N° 122 — 5 Centimes — JEUDI-SAMEDI 3 NOVEMBRE 1894

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 3 Novembre

LA SITUATION EN ITALIE

En dépit des efforts tentés par M. Crispi pour améliorer la situation économique de l'Italie et l'arrêter sur la pente fatale qui la mène à la banqueroute, la question financière reste toujours la grosse pierre d'achoppement du régime actuel, et l'on ne voit pas comment cette question, aussi difficile que compliquée, pourra être résolue.

Il est un fait certain, c'est que les difficultés augmentent de jour en jour, malgré les mesures prises par le gouvernement dans le but de remédier au mal.

L'année dernière, le déficit budgétaire avoué par le ministre des finances, s'élevait à la somme respectable de 100 millions. On y remédia par quelques économies et un énorme accroissement d'impôts.

Accroître les charges déjà trop lourdes qui pesaient sur les contribuables, ce n'était pas une solution. Ce moyen empirique employé comme un palliatif momentané, ne pouvait avoir d'autre conséquence que d'accroître le mal.

C'est ce qui arriva.

Le gouvernement, par la bouche du premier ministre du roi Humbert, avait bien promis que ces sacrifices seraient les derniers ; mais on sait ce que valent les promesses ministérielles. Le Parlement résista tant qu'il put. Les orateurs de l'opposition démocratique démontrèrent, clair comme le jour, qu'il était impossible que M. Crispi tînt sa promesse et que c'était une étrange manière d'améliorer la situation économique du pays, que de créer de nouveaux impôts ou d'augmenter ceux qui existaient déjà. Néanmoins, le ministère trouva une majorité pour adopter son projet.

M. Crispi se félicita de sa victoire. Mais son triomphe et sa joie ont été de courte durée.

Les nouveaux sacrifices imposés à la nation n'ont modifié en rien la situation qui est tout aussi critique aujourd'hui que l'année dernière. L'argent prélevé sur les contribuables a été dépensé en pure perte. Jamais la fameuse image du tonneau des Danaïdes n'a été d'une application aussi juste que pour le budget italien.

Il s'agit maintenant d'établir le budget de 1895.

Or, on prévoit pour ce prochain exercice un nouveau déficit qu'on n'estime pas à moins de 80 millions.

Où sont les promesses du signor Crispi ?

Comment combler ce déficit ?

La chose n'est pas aisée.

Le ministre italien est un homme astucieux et sans scrupules ; il ne recule devant aucun moyen, quand il croit que ce moyen peut le mener au but qu'il veut atteindre, il l'a prouvé dans maintes circonstances.

Mais les coups d'audace et les mensonges politiques ou financiers ne réussissent pas toujours. Et puis, il en a tellement abusé que l'on se défie de lui et que l'on suspecte avec raison sa parole.

Fera-t-il des économies ?

Où les prendrait-il ? Comment économiser 80 millions ?

En dehors du budget militaire, il n'y a pas d'économies réalisables. M. Crispi ne veut pas — il l'a déclaré maintes et maintes fois — que l'on en retranche un centime. Il craint trop de déplaire à ses bons amis les Allemands. Alors il n'y a qu'un moyen : de nouveaux impôts. C'est la seule ressource qui lui reste.

En demandant de nouveaux impôts, il se donnera un démenti à lui-même. Mais c'est le moindre de ses soucis. Ce qui le préoccupe bien davantage, c'est qu'il n'est pas aisé de prendre là où il n'y a plus rien. Et puis, il est à prévoir qu'un nouvel accroissement de taxes, dans un pays surmené, épuisé, et qui donne déjà au fisc plus qu'il ne peut, le meilleur de sa substance, soulèvera un mécontentement aussi formidable que général dont il est difficile de prévoir l'issue.

Les soulèvements qui se sont produits l'année dernière dans la Calabre et en Sicile doivent donner à réfléchir à M. Crispi, et lui faire comprendre qu'il y a quelque danger à vouloir saigner à blanc le peuple italien et que les contribuables, ruinés, et réduits à la plus affreuse misère, pourraient fort bien, à un moment donné, pousser le cri de révolte et prendre le fusil contre un gouvernement qui les traite en parias.

D'ailleurs, il aura beau augmenter les impôts, ils rendront toujours de moins en moins, cela est fatal, et le déficit comblé d'un côté, reparaîtra de l'autre. L'année dernière, le Parlement, sur la demande du gouvernement, a voté 95 millions de nouveaux impôts. Qu'en est-il résulté ? une diminution considérable de rentrées.

M. Crispi est bien aveugle s'il ne voit pas qu'il doit nécessairement en être ainsi.

Rien que pour les trois premiers mois de l'exercice 1894, on constate une moins-value de 13 millions sur les revenus de 1893 et de 10 millions sur les chiffres de prévisions.

Cette déperdition ne peut aller qu'en s'aggravant ; de telle sorte que l'équilibre budgétaire sera toujours irréalisable. Le gouvernement aura beau faire les plus alléchantes promesses et annoncer *urbi et orbi* que son budget est équilibré ; les difficultés ne feront que grandir et se multilier.

On peut donc dire que la situation financière de l'Italie est de plus en plus grave. Sans doute, on n'est pas encore à la veille de la faillite, mais elle semble inévitable parce que le gouvernement, par son entêtement à persévérer dans ses errements financiers et sa politique contraire aux intérêts du pays, fait tout ce qu'il faut pour hâter cette fatale échéance.

J. QUERCYTAIN.

La Mort du Tzar

On télégraphie de Livadia, 1er novembre, 3 heures, soir :

Sa Majesté Alexandre III, empereur de Russie, vient de mourir.

Dépêche officielle

Paris, 2 novembre.

Voici le texte du télégramme par lequel M. de Giers, chancelier de l'empire, a annoncé aux ambassadeurs du tzar la mort de l'empereur Alexandre III :

Saint-Pétersbourg, 1er novembre.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre bien-aimé souverain l'empereur Alexandre III, décédé à Livadia cet après-midi, à deux heures quinze minutes.

C'est avec une émotion inexprimable que j'ai la douleur de vous faire part du malheur qui nous frappe et qui plonge la Russie entière dans le deuil le plus profond.

GIERS.

Les derniers moments

Livadia, 31 octobre.

L'empereur a conservé toutes ses facultés et toute sa lucidité d'esprit presque jusqu'aux derniers moments, causant avec ses médecins et les membres de sa famille. Le tzar supportait héroïquement ses souffrances et ne se plaignait jamais ; il restait assis dans un fauteuil, ce qui allégeait un peu les grandes douleurs qu'il ressentait.

Hier, il avait insisté pour qu'on lui laissât examiner quelques documents d'Etat et son courrier, mais il fut obligé de quitter ce travail par suite d'un violent accès de toux qui dura plusieurs heures, accompagné de grandes douleurs ; le malade cracha ensuite le sang. La toux continua pendant presque toute la nuit, mais les douleurs cessèrent dans la nuit ; le tzar ne voulut pas se coucher, il passa la nuit dans un fauteuil.

A Saint-Pétersbourg

Quand la nouvelle de la mort du tzar a été publiée, les gens se sont mis à genoux dans les rues, les larmes aux yeux.

L'impression à Paris

Paris, 31 octobre.

Les journaux du soir, *le Jour*, *la Presse*, etc., font des éditions spéciales qui ont paru à 6 heures et demie, et qui annoncent la mort du tzar.

Le deuil de la Russie trouvera en France un écho douloureux.

En province

Dans de nombreuses villes de France, la mort du tzar a causé une grande émotion ; les maires ont invité les habitants à arborer des drapeaux cravatés de crêpe, et dans les ports les consulats et navires ont mis leurs pavillons en berne.

Des adresses sont envoyées au nouveau tzar.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 2

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

I

Tant pis pour la *capella* (arrangement de fichu), dont un pli rebelle avait rompu le sévère alignement ! le cœur avait battu trop fort et l'avait déplacé.

Grâce à ce courant d'animation folle et de familiarité méridionale, l'étranger eut bientôt noué conversation avec le marin, qui lui donna volontiers tous les renseignements que semblait réclamer son ignorance de parisien. « Les taureaux arrivaient à une heure, amenés par leurs *guardians* ; ils venaient du mas du Grand-Palun.

— Tiens ! dit le jeune homme, alors ils sont à moi.

Ce mot produisit le plus vif étonnement.

— Mais alors vous êtes M. Bodin ? répliqua Exupère.

— Bodin... de Romaz, ajouta le Parisien. Vous me connaissez ?

— Capitelle ! si je vous connais !

Il allait poursuivre, quand Planette, intervenant tout à coup, lui poussa vivement le coude.

— Nous demeurons aux Saintes, dit-elle, et les Saintes sont à une lieue de chez vous.

Aux questions de M. de Romaz, elle répondait qu'elle était venue avec son amie passer le dimanche à Arles, lorsqu'un frénétique hourra retentit :

— Les voilà ! les voilà !

Affolée, hurlante, la foule se ruait, battait des mains. Il passait dans l'air comme un souffle de vertige et de témérité. Tout à coup un taureau déboucha sur la place, puis un second, un troisième faisant leur trouée, tête basse, les naseaux fumants, les cornes menaçantes. Derrière, montés sur des chevaux de Camargue, les *guardians*, le trident à la main.

Ce fut alors une bagarre effrayante, un indescriptible tumulte. Cernées de toutes parts, les bêtes mugissaient poursuivies, traquées. Déjà quelques intrépides avaient roulé, grièvement blessés. Des rues adjacentes accouraient des marins, la *bourbjine* au bras. Les femmes se montraient les plus ardentes et les plus audacieuses ; la coiffe à demi tombée, la *capella* presque dénouée, elles s'élançaient agressives, égarées, affrontant le danger, sourdes aux cris des *guardians*.

Avec un étonnement mêlé de quelque effroy, Pierre de Romaz suivait cette scène d'une frénésie étrange, quand soudain il vit misé Feréol debout sur sa chaise, frémissant, l'œil en feu, secouant follement son fichu rouge, qu'elle avait arraché. A cet imprudent défi, un taureau se retourna et fondit brusquement sur elle. D'un mouvement irréfléchi, l'étranger agita naïvement son chapeau, que l'animal creva d'un coup de corne. Par bonheur, Exupère était là ; plus prompt que l'éclair, il avait enlevé l'imprudente par la taille ; d'un seul bond, enroulant sa *bourbjine*, il détourna le taureau et le retint captif. Un tonnerre d'applaudissements éclata, mêlés de rires moqueurs provoqués par la naïve défense du Parisien, qui ramassa son chapeau troué en riant lui-même de sa mésaventure.

Le premier acte de la pièce était joué. Les taureaux furieux et domptés, se laissaient traîner aux arènes. En quelques minutes, la place fut vide. Dans la bagarre, les deux jolies filles et la matrone avaient disparu.

Fatigué par une nuit de voyage, Pierre de Romaz regagna son hôtel.

Rentré chez lui, il vint se poser machinalement à la fenêtre. Machinalement aussi, il regarda le café désert. Puis il arpenta la pièce en sifflotant entre ses dents, choisit un cigare dans une grande boîte d'argent, au couvert orné d'un blason quelque peu fantaisiste, et son cigare allumé, il alla s'étendre sur un divan. Là, pour toute distraction, il ne lui restait qu'à maugréer contre l'étrange fantaisie de son notaire, lequel l'obligeait à venir conclure lui-même la vente d'une propriété de Camargue.

Petit-fils d'un simple pêcheur enrichi, par contraste peut-être, le jeune viveur méprisait tout tracas d'affaires. Aidé de son frère André, ayant mené rondement l'héritage paternel, c'était pourtant une véritable aubaine que cette cession avantageuse du vieux domaine de famille, depuis si longtemps abandonné. Bientôt, d'ailleurs, forcé par les vagues rumeurs de la rue, la tête encore pleine de ce mouvement de fête, songeant presque avec une sorte de regret à ces belles filles qu'il ne reverrait plus, il s'endormit.

II

Vers trois heures, Pierre fut éveillé par la visite de Me Chavagnas, le notaire le plus considéré et le plus considérable de la ville d'Arles et de ses alentours. Petit, alerte, visage rond, le tabellion aimait à se grandir sur ses pointes et affectait volontiers l'air bourru. Au demeurant, le meilleur homme qui fut au monde. Avec la brusquerie d'un vieil ami de la famille, il tendit à Pierre ses deux mains et d'un ton grondeur.

— Enfin, mauvais sujet ! s'écria-t-il.

Le jeune homme le fit asseoir, sans paraître s'étonner de cette mine rébarbative.

— De quoi vous plaignez-vous, mon cher Chavagnac, dit-il en lui tapant amicalement sur l'épaule, puisque me voilà ?

— Après ma troisième lettre.

— C'est de l'obéissance quand même.

— Vous êtes un grand fou. Il est vrai que vous avez de quoi tenir. Enfin, vous voilà !

Ici, le notaire fit une pose. Pierre devina qu'il cherchait l'exorde d'un discours.

— Ah ça, Chavagnas, dit-il, vous avez un visage d'enterrement. Est-ce que l'affaire de Romaz ne va plus ?

Elle va ; mais, pour l'instant, ce n'est pas seulement de Romaz qu'il est question.

— De quoi, alors ?

— Il s'agit de vos fredaines, de l'état de vos affaires. Votre frère et vous...

— Je flaire un sermon, Chavagnas, interrompit le jeune homme.

— Oh ! un petit résumé tout au plus, répliqua le notaire, tournant sa tabatière entre ses doigts.

— Est-ce que ce sera long ?

(*A suivre*).

A l'étranger

Vienne, 1er novembre, soir.

Les officiers du régiment autrichien dont le tzar est colonel honoraire, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à envoyer un délégation à Livadia.

La *Nouvelle Presse libre* annonce que le célèbre médecin pétersbourgeois Vywodzef, qui est un spécialiste dans l'art d'embaumer, a été mandé à Livadia.

Copenhague, 1er novembre, soir.

Le roi et la reine de Danemark ne croyant pas pouvoir supporter en cette saison un long voyage ont délégué le prince royal à Livadia ; il est parti par train spécial.

La duchesse de Cobourg, sœur du tzar, le grand-duc de Hesse et la grande-duchesse, nièce du tzar, et la grande-duchesse Marie de Saxe-Cobourg-Gotha sont partis pour Livadia.

Au Conseil des ministres

Dans le très court conseil des ministres qui a été tenu extraordinairement hier, à neuf heures et demie du matin à l'Elysée, il a été décidé que le président de la République, le président du conseil et les ministres assisteraient au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de l'empereur de Russie.

Le Manifeste de Nicolas II

Saint-Pétersbourg, 2 novembre.

Le *Messager du gouvernement* publie un manifeste de l'empereur Nicolas II où, après avoir notifié la mort de son père, le nouveau souverain s'exprime ainsi :

« Puissons-nous trouver une consolation dans ce fait que notre douleur est partagée par tout notre peuple aimé, et puisse le peuple ne pas oublier que la puissance et la stabilité de la sainte Russie reposent dans sa communauté de sentiments avec nous et dans son dévouement sans bornes envers nous.

» Quant à nous, nous nous souvenons, à cette heure douloureuse mais solennelle de notre avènement au trône ancestral de l'empire russe, auquel est liée indissolublement la souveraineté de la Pologne et du grand-duché de Finlande, des volontés testamentaires de notre père défunt, et, pénétré de son souvenir, nous faisons, à la face du Tout-Puissant, la promesse sacrée d'avoir toujours pour unique but le développement pacifique, la puissance et la gloire de notre chère Russie et le bonheur de tous nos fidèles sujets. »

Le nouvel empereur termine son manifeste en ordonnant que l'on prête serment de fidélité à lui-même, empereur Nicolas II, et à son héritier, le grand-duc Georges-Alexandrovitch, auquel on devra donner le titre de grand-duc héritier jusqu'à ce que Dieu bénisse, par la naissance d'un fils, l'union que le souverain doit contracter avec la princesse Alix de Hesse.

Nicolas II

Le nouveau tzar, qui va commander à cent vingt millions d'hommes, dit la *Dépêche*, est né le 18 mai 1868, au palais d'Anitchkoff, à Saint-Pétersbourg.

Physiquement et moralement, Nicolas II ressemble à sa mère. Il est agile et vigoureux, petit de taille, mais d'une grande élégance d'attitude. Quand on le regarde un instant, on oublie vite qu'il ne possède pas l'admirable stature de son père, car toute sa personne donne l'impression de la reflexion et de la volonté. Ses yeux clairs, d'une grande douceur, témoignent de sa franchise ; le front est large, le nez droit et le menton très accentué. De longues moustaches blondes soulignent l'énergie et le charme du visage.

Comme ses frères et sœurs, Nicolas II a eu sa mère pour première institutrice et son éducation s'est complétée sous la surveillance continuelle et attentive de son père. Pour mûrir son esprit et le dresser à prendre vigoureusement son essor, Alexandre III lui a fait accomplir de longs voyages. Il a voulu qu'il fut initié de bonne heure, par une connaissance personnelle et pratique, aux mœurs de cet Extrême-Orient, où la Russie a de si graves intérêts à défendre. On n'a pas oublié l'odieux attentat dont il fut l'objet dans la rue d'Otsu ; Nicolas II dut la vie à la solidité de la coiffure qu'il avait ce jour-là, et au sang-froid et à l'agilité de son compagnon de voyage, le prince Georges de Grèce. Sa blessure de trois pousses de longueur, mais peu profonde, s'étendait jusqu'au front et l'inondait de sang.

Il se rétablit cependant très promptement et, en dépit des affirmations malveillantes de la presse anglaise et allemande, ne s'est jamais ressenti ni de ce terrible choc, ni de l'émotion qu'il avait éprouvée.

Le tzarevitch rentra à Saint-Pétersbourg en parcourant tout l'empire russe, de Wladivostock à Moscou. Pendant soixante-douze jours. Il chevaucha dans les steppes sibériennes, étudiant le tracé de ce chemin de fer prodigieux qui, dans quelques années, unira les rives de la Baltique aux rives de l'Océan Pacifique. Les populations se pressaient sur son passage pour acclamer le fils et l'héritier de leur empereur.

Au cours de ce voyage, qui s'était prolongé plus de dix mois, Nicolas Alexandrovitch avait fait preuve d'une maturité si précoce que, dès son retour Alexandre III l'appelait à siéger au conseil de l'Empire. On raconte que la première fois qu'il prit part aux délibérations, le conseil se trouvant divisé sur une question délicate, le jeune prince vota contre l'avis de son père qui se félicita aussitôt de reconnaître dans l'héritier de sa couronne cette résolution et cette fermeté dont il avait donné lui-même toute sa vie l'exemple.

Depuis plusieurs années, Alexandre III qui, pendant la belle saison, ne quittait guère Gatschina que lorsque les affaires de l'Etat ou quelque solennité rendaient sa présence nécessaire au palais d'Hiver, avait cédé le palais d'Été à son fils aîné. C'est là que Nicolas II tenait sa petite cour. Parmi les présidences qu'il exerçait, figurent au premier rang celles de toutes les institutions de charité.

D'un caractère indépendant et fier, Nicolas II, tout en écoutant attentivement ceux qui avaient jusqu'à présent mission de l'éclairer et de le guider, s'attacha à rester lui-même et à ne se laisser absorber par aucune influence dominatrice. Son esprit cultivé est ouvert à tous les problèmes de notre époque, et il n'existe pas une grave question se rapportant à la prospérité et à la grandeur du peuple russe qu'il n'ait longuement méditée.

Patriote ardent, il éprouve une admiration sans réserve pour la politique nationaliste de son père, car elle a délivré la Russie des intrigues et de l'oppression germaniques. On peut donc être certain qu'il mettra son orgueil à parachever l'œuvre d'Alexandre III, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Au lendemain de la visite de l'escadre russe à Toulon, il a nettement exprimé à un journaliste parisien, sa grande affection pour la France. Tous ceux qui savent dans quels sentiments il a été élevé n'avaient d'ailleurs pas besoin de cette affirmation solennelle. Si les responsabilités du pouvoir suprême arrêtaient parfois Alexandre III dans les manifestations de son antipathie pour l'Allemagne, l'impératrice, plus libre, plus passionnée, a fait passer dans le cœur de ses enfants un peu de ses rancunes et de ses révoltes contre les rapts de province sur lesquels se sont fondée la gloire et la puissance des Hohenzollern.

La mort d'Alexandre III ne changera rien ni en Russie, ni en Europe. Son œuvre lui survivra comme son caractère, son intelligence et son cœur survivront en Nicolas II. Tous nos douloureux regrets accompagnent le grand empereur disparu ; tous nos souhaits et tous nos vœux saluent le jeune empereur qui va régner.

L'Attitude du nouveau Tzar

Un personnage très haut placé et très au courant des idées du tzarevitch assure que le nouvel empereur suivra, dans ses rapports avec les puissances européennes, la même politique que son père, mais qu'il fera des changements dans la politique intérieure de la Russie, car ses vues sont encore plus libérales qu'on ne le suppose généralement.

INFORMATIONS

HAUTE TRAHISON

Un gros scandale, dit le *Petit Journal*, vient d'éclater qui intéresse le pays tout entier, car il s'agit de la défense nationale. Un officier a commis le crime le plus abominable qu'un Français puisse commettre : il a trahi sa patrie. En relations avec une puissance étrangère, il a vendu une partie des secrets de notre mobilisation.

Il y a quinze jours que ces faits ont été découverts et que le coupable a été arrêté. Rien de cette affaire de haute trahison n'avait encore transpiré.

Le gouvernement a ait pris les plus grandes précautions pour que l'enquête restât secrète.

C'est un commandant de l'état-major général de l'armée qui a mené l'enquête de concert avec M. Cochefert, chef de la sûreté. Ce magistrat a procédé à l'arrestation de l'officier.

Partout où l'on se présente pour avoir des renseignements, à la préfecture de police, au ministère de la guerre, au gouvernement de Paris, il vous est répondu qu'il est impossible de fournir des renseignements.

Quelques détails ont transpiré cependant sur l'officier coupable de ce crime. Ce serait un capitaine — nous donnons ces renseignements sous toutes réserves — attaché au ministère de la guerre. On ajoute que l'officier appartient à la religion israélite.

Le coupable a fait des aveux complets et toutes les preuves sont entre les mains de la justice militaire. C'est à cette affaire qu'il faut rattacher un voyage fait il y a une quinzaine de jours par M. Cochefert sur la frontière italienne.

Le coupable passera prochainement devant le conseil de guerre, mais toute publicité sera interdite. Le huis clos sera prononcé, conformément à la loi sur l'espionnage.

Confirmations

Paris, 1er novembre.

La lumière commence à se faire sur les faits de haute trahison.

L'officier coupable est bien, comme nous avons été les premiers à l'indiquer, le nommé Alfred Dreyfus, capitaine breveté au 14e régiment d'artillerie en garnison à Tarbes.

Détaché au ministère de la guerre, il était stagiaire au premier bureau d'état-major.

Le Capitaine Dreyfus

Le capitaine Dreyfus, marié et père de deux enfants, habitai' un superbe appartement au no 6 de l'avenue du Trocadéro. Ou dit, dans la maison, qu'il est parti en voyage.

Alfred Dreyfus est le gendre d'un des plus importants marchands de diamants de Paris : M. Hadamard, 53, rue de Châteaudun. Mme Dreyfus s'est retirée avec ses enfants, chez sa mère, Mme Hadamard

Au Secret

L'inculpé est au secret le plus absolu. Au lieu d'être enfermé dans une des chambres destinées aux officiers, qui donnent sur la rue du Cherche-Midi, on l'a écroué dans une cellule située sur le derrière de la prison. Là, un seul gardien communique avec lui.

Au lieu de recevoir comme les autres officiers ses vivres du dehors, de chez un marchand de vin situé en face qui les fournit tous, c'est à la prison qu'ils sont préparés par la femme d'un des gardiens qui ignore pour qui elle cuisine à l'extraordinaire.

De son attitude en prison, peu de chose ; on dit cependant qu'après avoir nié les premiers jours, Dreyfus aurait fait les aveux les plus complets.

Un nouveau canon

Une dépêche de Bourges au *Soleil* confirme que les expériences faites au polygone de Bourges avec un nouveau canon perfectionné par le colonel Deport, en présence des généraux Ladvocat, Delloye, de Mornac, ont donnè d'excellents résultats. Elles vont continuer.

Entre autres avantages, la nouvelle pièce d'artillerie n'a pas de mouvement de recul ; elle peut tirer environ 25 coups à la minute et trois hommes au lieu de six sont suffisants pour la mise en batterie, le chargement et ouvrir le feu.

Expériences de torpilles

Un correspondant du *Gil Blas* à Toulon donne des détails sur d'importantes expériences de torpilles auxquelles le service de défense mobile a procédé la nuit dernière, et qui ont, dit-il, si bien réussi, qu'elles vont sans doute refroidir le zèle des critiques alarmistes qui depuis quelque temps cherchent à tomber notre marine de guerre.

République argentine

2,000 personnes snt péri dans le tremblement de terre qui s'est produit dans la province de Rioja. Vingt mille personnes sont sans abri.

Hongrie

La fabrique de poudre de Biszira a sauté ; trois ouvriers ont été tués, quatorze autres blessés mortellement. La fabrique contenait mille quintaux de poudre.

Les courses de taureaux

L'affaire des courses de taureaux du 14 octobre est venue, mercredi, devant le tribunal de simple police. Le directeur des arènes, M. Fayot, a été condamné à 3 fr. d'amende pour contravention à l'arrêté préfectoral interdisant les courses avec mise à mort.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 43

LE

CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XXXVII

Dès lors son entreprise se trouvait simplifiée. Il fut bientôt au milieu de l'appartement. Pour assurer sa sécurité, il lui restait à couper le cordon de la sonnette qui correspondait avec la chambre qu'il avait occupée autrefois et qui était toujours habitée par le valet de chambre du marquis. C'est pourquoi il se glissa au chevet du grand lit Louis XIV sur lequel celui-ci était si profondément endormi. Un rayon de lune, qui filtrait au travers des rideaux tirés, éclairait ses mouvements.

Il venait de trancher la lourde torsade de soie, quand il entendit un leger bruit qui semblait se rapprocher ; vite il se blottit sous les tentures épaisses qui tombaient de chaque côté du lit et attendit. Une porte, dissimulée dans le mur, porte qu'il n'avait jamais remarquée, s'ouvrit doucement et livra passage à un homme qu'il ne connaissait pas.

Cet homme était Bertrand de Maloy.

Mattéo le vit s'approcher de la table à écrire, y prendre un papier et le lire avidement. Pendant cette lecture, le visage de l'inconnu se crispait, pâlissait, devenait effrayant. Tout à coup, il froissa le papier, le jeta à terre, saisit un poignard, qui se trouvait à sa portée, et vint le planter dans la gorge du marquis, qui fit un brusque mouvement et se leva sur son séant... C'est alors que Mattéo s'élança hors de sa cachette et, de son large coutelas, acheva la besogne commencée par Bertrand.

Quand la victime fut étendue, sans vie, entre ses deux bourreaux, les deux hommes se regardèrent avec un effroi mêlé de curiosité.

La même question « Qui êtes-vous? » sortit en même temps de leurs lèvres.

Alors suivit une scène effroyable et un pacte plus effroyable encore.

Mattéo s'empara des bijoux, d'une partie de l'argent tandis que M. de Maloy, préparait *les preuves* contre lesquelles devaient se briser les protestations de son cousin.

Comme M. de Rennecourt l'avait supposé, M. de Maloy, après les scènes de la soirée, était resté seul avec le marquis, et lui avait fait signer un testament en bonne et due forme ; puis il s'était retiré dans ses appartements : mais quand il n'avait plus entendu aucun bruit dans la maison, il était redescendu par l'escalier dérobé, dont il avait découvert l'existence, et rouvert la porte. Plusieurs fois déjà, il s'était servi de l'escalier pour venir surveiller le sommeil du marquis.

C'est alors qu'il avait aperçu la contre lettre dont la lecture l'avait affolé, et qu'il avait accompli l'acte désespéré que nous venons de raconter.

Après que leur horrible besogne fut terminée, les deux misérables se séparèrent, Mattéo pour regagner son navire, M. de Maloy pour porter contre son cousin une accusation calomnieuse. Nous avons vu comment il avait réussi à égarer l'opinion publique.

Il va sans dire que Mattéo avait résolu de ne pas perdre de vue M. de Maloy, et d'user du pouvoir qu'il avait conquis sur celui-ci pour lui arracher, quand il en aurait besoin, des sommes considérables. Peut-être même l'eût-il réservé à l'accomplissement de nouveaux crimes. Mais le destin qui, d'abord, parut favorable à Bertrand, lui épargna la torture incessaute dont le menaçait son complice. La guerre éclata. Mattéo revint en France, en compagnie des bandits qui se déversèrent sur notre malheureux pays, sous prétexte de le défendre, se livra aux plus exécrables excès et finit par prendre à la Commune une part des plus actives. Condamné à mort, il s'échappa et revint encore une fois dans son pays natal. Là il encourut les sévérités du gouvernement et finit par se réfugier dans les montagnes de la Calabre où à la tête d'une bande de brigands, il fit régner la terreur.

Ce récit ne faisait que confirmer les présomptions que les derniers évènements avaient amoncelées contre M. de Maloy. Comme nous l'avons dit, ce dernier mourut avant la nuit : ce ne fut pas sans avoir reçu la visite de l'abbé Leclerc et reconnu que, si Dieu permet parfois aux coupables de se croire près du triomphe, s'il laisse parfois à leurs entreprises l'apparence du succès, ce n'est que pour un temps et afin de mieux affirmer la puissance de la vertu. Il avoua encore que même, pour ceux dont la conscience est endormie, toute mauvaise action porte en soi sa juste punition : le supplice que lui avait causé la crainte d'être percé à jour le lui avait dès longtemps démontré.

Pendant ce temps, Mattéo était conduit à la prison de la ville. Quelques semaines plus tard, le bandit expiait ses crimes sur l'échafaud.

XXVIII

Le bonheur que Mme et Mlle de Kéralain éprouvèrent de se retrouver après ces terribles évènements peut plus facilement se comprendre que se raconter ; la plume la plus exercée serait impuissante à décrire les sentiments dont étaient remplis envers la Providence, leurs cœurs si généreux et si élevés.

Quant à M. de Rocheplœuc, il délirait ; il faut se reporter à la torture qu'avait éprouvée cet homme si intègre et si honorable quand il avait vu déshonorer le nom de son gendre, pour se rendre compte de la joie qui remplissait son âme.

Il reconnaissait qu'il avait été cruel, implacable, il demandait pardon à M. de Kéralain, il remerciait Cécile, il s'agenouillait devant elle et lui baisait les mains.

— Si vous saviez, mon enfant, lui disait-il, ce que c'est que de voir sombrer toute une vie d'honneur et d'intégrité. Si vous saviez ce que c'est, quand on a le légitime orgueil d'un nom sans tâche, de le voir traîner dans la boue... quand vous avez appris, vous, qu'elle était la situation de votre père, vous aviez vécu loin du monde et de ses lois, vous aviez la foi, la confiance de la jeunesses... tout cela vous soutenait. Mais, nous qui restions en proie à la curiosité de nos semblables, nous n'avions point les consolations qui maintenaient

Les six matadores, également poursuivis pour avoir tué publiquement le taureau, ont été relaxés, considérant, dit le jugement, que le taureau espagnol ne peut être assimilé aux animaux domestiques.

CHINE & JAPON

Tien-Tsin, 30 octobre.

La nouvelle de la défaite des Chinois sur le Yalu et de leur retraite cause ici une grande consternation. On n'a aucun détail.

Londres, 30 octobre.

La légation japonaise communique aux journaux la dépêche suivante :

« Tokio, 28 octobre.

« Le second corps d'armée sous les ordres du maréchal Oyama, qui avait quitté le 23 et le 25 courant, par petits détachements, son lieu de rassemblement en Corée, a opéré avec succès son débarquement près de Talien-Wan. »

Télégramme de Shanghaï, 29 octobre, au *Times* :

« La flotte japonaise menace Weï-Haï-Weï; cette flotte est accompagnée de 34 torpilleurs. La flotte chinoise couvre Shang-Haï-Kuan. »

M. Constans, gouverneur général de l'Algérie

Voici, sous réserve une note que publie l'*Intransigeant* :

« Une grosse nouvelle qui nous est donnée par un homme politique très au courant des choses de l'Algérie.

» La nomination de M. Constans comme gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Cambon, serait d'ores et déjà résolue avec l'assentiment de M. Casimir-Périer.

Ce seraient MM. Thomson, Etienne et Saint-Germain, députés de l'Algérie, qui en juillet dernier, seraient allés voir M. Constans à Haoulgate et lui auraient offert la succession de M. Cambon. M. Constans aurait accepté.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

MANIFESTATION
AUX MONUMENTS GAMBETTA ET DES MOBILES

Jeudi, a eu lieu, au monument Gambetta, la manifestation patriotique annuelle.

A deux heures de l'après-midi, un immense cortège est venu défiler devant la statue de celui qui fut l'âme de la Défense nationale.

Le cortège était conduit par M. le préfet du Lot, M. le maire de Cahors et le lieutenant-colonel du 7e de ligne, entouré d'une délégation d'officiers.

En tête, marchaient les membres des diverses sociétés, les élèves des écoles laïques et les personnes qui portaient les couronnes destinées à être déposées sur le monument.

Une magnifique couronne offerte par l'Association des Sociétés de gymnastique du Midi, a été déposée sur le monument Gambetta par M. Guiraudies-Capdeville, qui a prononcé les paroles suivantes :

L'Association des Sociétés de gymnastique du Midi, touchée du gracieux accueil fait aux gymnastes par la ville de Cahors, à l'occasion des fêtes du 17 juin, a voulu témoigner de sa vive reconnaissance en déposant sur ce monument les fleurs du souvenir impérissable.

Ce touchant hommage rendu à la mémoire de notre cher mort ira droit au cœur des Cadurciens.

Les gymnastes du Midi s'associent pieusement à nos regrets. Comme nous, ils s'inclinent respectueusement devant la grande image de celui qui aima la patrie par-dessus tout, et dont le grand cœur n'a battu que pour la France et la liberté.

Vive la République !

Après cette allocution qui a été couverte d'applaudissements, l'*Avenir Cadurcien* a fait entendre la marche funèbre de Chopin.

M. Talou, député de la 1re circonscription de Cahors, a prononcé un discours souvent interrompu par de nombreux applaudissements.

Parmi les plus belles couronnes déposées sur le monument Gambetta nous citerons : celles de la municipalité, de la Loge maçonnique, des écoles communales de garçons et de filles, des écoles normales, du lycée Gambetta, de l'orphéon, de deux patriotes, des amis de Gambetta, et de Mme Léris-Gambetta.

Au monument des Mobiles, c'est M. Valette, vice-président de la Société des Sauveteurs du du Lot, qui a pris la parole.

Après ce discours, la musique a joué la *Marseillaise* et le cortège a pieusement défilé devant le monument élevé à la mémoire de ceux qui sont morts en défendant le sol de la patrie.

Le jour des Morts

La fête des Morts a été célébrée cette année, à Cahors, avec une animation extraordinaire.

Les visites au cimetière ont été, croyons-nous, plus nombreuses que les années précédentes, il est vrai qu'un temps splendide favorisait ces pieux pélerinages. Ce spectacle était vraiment grandiose et imposant.

Le champ des morts était transformé en un vaste parterre et toutes les tombes, depuis l'humble fosse du pauvre jusqu'au riche mausolée des grands de la terre, étaient parées à profusion et avec un goût exquis, de fleurs et de couronnes.

Comme on le voit, la population cadurcienne n'oublie pas ses chers morts.

L'assistance médicale dans le Lot

Le gouvernement a soumis à la Chambre un projet autorisant le département du Lot à s'imposer extraordinairement en 1895 de quatre-vingt-centièmes de centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour subvenir aux dépenses de l'Assistance médicale gratuite.

* * *

Le conseil général des Deux-Sèvres est convoqué en session extraordinaire pour le 5 novembre, à l'effet de statuer sur l'organisation du service de l'assistance médicale gratuite. La durée de cette session ne pourra dépasser huit jours.

Le vaccin du croup

Nous avons songé tout d'abord à ouvrir dans nos colonnes une souscription pour le vaccin du croup. Mais il nous a semblé préférable de laisser cette initiative au Conseil municipal de Cahors qui, en s'inscrivant en tête, serait heureux de donner un nouvel exemple de son dévouement à la population cadurcienne.

Nombre de personnes seront heureuses de le suivre dans cette voie de véritable progrès et d'humanité.

* * *

Nous croyons savoir que la municipalité a fait de pressantes démarches auprès du docteur Roux, à l'Institut Pasteur, pour obtenir un dépôt, à Cahors, du sérum antidiphthérique et pour connaître les moyens à employer pour sa conservation et son application.

Nous rappelons qu'une liste de souscription est ouverte à l'hôtel de ville.

* * *

M. le maire de Montauban reçoit de l'Institut Pasteur la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« D'ici deux mois, il nous est impossible de « nous engager d'une façon formelle à envoyer « du sérum au reçu d'une dépêche. Quand cela « sera possible, nous le ferons.

« A partir du 1er janvier, nous espérons que « du sérum pourra être mis à la disposition des « hôpitaux et des indigents inscrits au Bureau de « Bienfaisance, si les Communes ou les Conseils « généraux votent les sommes nécessaires.

« Les autres personnes trouveront le sérum « chez les pharmaciens à un prix non encore fixé.

« Recevez, monsieur le Maire, les assurances « de ma haute con-idération.

« Signé : *Illisible.* »

Nécrologie

Le 14 octobre est mort l'un de nos compatriotes les plus distingués M. H. Guary, directeur général des mines d'Anzin.

Le dernier numéro de l'*Illustration* donne un portrait de lui très ressemblant et la notice bibliographique suivante :

M. H. Guary, directeur général des mines d'Anzin (Nord), est décédé le 14 octobre.

Né le 4 aout 1831 à Figeac (Lot), il entra à l'école centrale des arts et manufactures après de très brillantes études, et en sortit en 1854. Successivement ingénieur des mines de Vicoigne, d'Auchy et de Saint-Martin, il se fit remarquer par la rectitude de son jugement sur les questions techniques. Le 1er janvier 1878, il fut appelé à la Compagnie des mines d'Anzin, en qualité de secrétaire général; il remplit ces fonctions pendant deux ans et demi, et le 26 juillet 1880, il fut désigné par le Conseil de régie comme directeur général, en remplacement de l'honorable M. de Marcilly qui prenait sa retraite; la croix de chevalier de la Légion d'honneur vint, en 1890, récompenser ses nombreux services.

Nos compatriotes

Notre compatriote M. Lapeyrière, pharmacien principal de la marine, attaché au port de Rochefort, vient de trouver une peinture à base de sulfate de baryum qui a pour effet de préserver les carènes des torpilleurs contre les piqûres de l'eau de mer.

L'importante découverte de M. Lapeyrière va prochainement être expérimentée au port de Toulon.

Université

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que les congés de la Toussaint commençaient le mercredi 31 octobre pour finir le dimanche 4 novembre.

Cette fixation générale a été faite par M. le Ministre qui laisse les recteurs libres de se mouvoir dans les limites qu'il indique.

Il n'y a pas de congé pour les établissements de notre département.

Mouvement dans le personnel

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 29 octobre dernier, ont été nommées les institutrices stagiaires dont les noms suivent :

MMlles Lauricesque, de Comiac, à Cornac (école laïcisée), chargée de la direction de l'école.

Dumay, de Thémines à Comiac, (chargée de la direction de l'école.)

Rigal, de Bouziès-Haut à Thémines (adjointe.)

Valette, élève-maîtresse d'école normale, à Sérignac (école laïcisée) chargée de la direction de l'école.

Lagard, de Montcabrier, (adjointe) à Saint-Maurice (chargée de la direction de l'école.)

Contributions indirectes

M. Hermet, surnuméraire du service actif dans le département du Lot, est nommé commis à Petit-Quévilly (Seine-Inférieure).

Les prévoyants de l'Avenir

Le président de la 405e section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les versements sont reçus, dans une salle de la Mairie, le **premier** dimanche de chaque mois, de 9 heures à midi.

Syndicat des ouvriers typographes et similaires de Cahors

La 111e section s'affiliant à la *Fédération française des Travailleurs du Livre*, vient de se reconstituer.

La majorité des typographes a adhéré à leurs statuts. Dans une réunion générale tenue le mardi 30 octobre dernier, ils ont constitué leur bureau comme suit :

MM. Delpech, président;
Blanc, vice-président;
Cat, secrétaire;
Bonneville, trésorier.

Véloce-Sport Cadurcien

FÊTES DU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

A 2 heures de l'après-midi, excursion à Vers. Départ du club.

A 6 heures, banquet au buffet de la gare.

A 8 heures 1/4, Distribution des récompenses du championnat du Lot, au club du V.-S. C. (café Tivoli).

A 10 heures, Bal au Buffet de la gare.

Nota. — Les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, pour prendre les dernières instructions au sujet de la fête du lendemain.

Arrestation

La police a mis en état d'arrestation pour ivresse manifeste, outrages et rébellion envers les agents de la force publique à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions le nommé R.. , Jean, âgé de 38 ans, né et domicilié à Douelle (Lot).

Cet individu qui a cherché à frapper les agents avec un compas qu'il dissimulait dans sa chemise, a été condamné plusieurs fois pour outrages et rébellion envers la gendarmerie et les agents de police.

Aynac

Le jeune Henri Ayroles, âgé de quatre ans, s'amusait à courir en chemise dans la cuisine de la maison; il tomba en reculant dans un chaudron plein d'eau bouillante, que sa mère avait laissé imprudemment près du foyer, et reçut de graves brûlures au dos et aux reins, Son état est désespéré.

Gourdon

Le conseil de l'Ordre des avocats près le tribunal civil de Gourdon, est composé comme suit pour l'année 1894-95 :

MMes Alibert Paul, bâtonnier; Maturié Elie, Landre Bernard-Marcel, Devaux Henri, Serres Henri, secrétaire.

* * *

La Chambre des avoués près le tribunal civil de Gourdon est composée, pour l'année 1894-95, de :

MMes Dambert, président; Rey, syndic; Lacoste, rapporteur; Daffas, secrétaire; Bulit, trésorier.

* * *

M. Delrieu, contrôleur des contributions directes à Ambert (Puy-de-Dôme), est nommé contrôleur à Gourdon en remplacement de M. Carme.

Un violoniste à Montauban

Depuis trois jours, on entend dans les divers cafés de la ville un véritable petit prodige. Un jeune enfant de douze ans exécute, sur le violon, les morceaux les plus ardus. C'est curieux de le voir se moquant de toutes les difficultés *staccati* martelés, sautillés sont des jeux pour lui. De plus, il a une légèreté d'archet, une ampleur qui étonnent. Nous avions déjà entendu cet artiste, il y a deux ans; il était obligé de monter sur une chaise pour être vu des auditeurs. Il était déjà étonnant; depuis, il a fait des progrès sensibles que le conservatoire de Lyon et celui de Bordeaux ont couronné par un premier prix.

Tous les soirs, une foule attentive d'amateurs le suit dans ses concerts.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 octobre au 3 novembre 1894

Naissances

Barry Marie, à Bégous.
Dagès Emile, rue de l'Université, 27.

Décès

Bonnet Nathalie, 22 ans, cours de la Chartreuse.
Vincent Marie, 13 ans, rue Mascoutou, 43.
Besse Baptiste, charpentier, (Hospice.)
Cazelou Etienne, scieur de long, 62 ans, rue des Soubirous, 9.

THÉATRE DE CAHORS

Tournée Albert Chartier

Dimanche 4 novembre

LE RUBAN

Comédie en 3 actes, de M. G. Feydeau et M. Desvallières

Le spectacle commencera par

LA FENÊTRE

Pièce en 1 acte de M. G. Feydau

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME des 1er et 4 NOVEMBRE
de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénelon*)

Le Pilote, par redoublé	Sellenick.
Stradella, Ouverture	Flotow.
Grâce de Marquise, gavotte	Michel.
La Juive, grande fantaisie	Halévy.
Tourterelle, polka pour flûte	Damaré.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils.**

En se réveillant le matin, beaucoup de personnes ont la langue lourde et *mauvais goût dans la bouche.* C'est l'indice le plus certain d'une mauvaise digestion et d'une maladie d'estomac à son début. Il faut se hâter d'enrayer le mal en faisant usage de **Tisane Dussolin,** qui est en même temps *tonique, dépuratif, antiscorbutique* et *reconstituant des forces et du sang.* On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec une notice indiquant la manière de s'en servir. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin.** Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de charonne.

Congestions, battements de cœur. Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins et activant la sécrétion urinaire, constituent un remède sûr, dont l'efficacité a souvent étonné.

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f.50

---

votre courage et vous donnaient la force d'agir. Ah! si vous saviez tout ce que j'ai enduré d'humiliations, de désespoir. Si j'ai été méchant, pardonnez-le moi.

— Pauvre grand père!

— Heureux grand père aujourd'hui, devez-vous dire. Heureux grand père, fier de ses enfants!

Le bonheur intense que ressentait Henry ne le rendait guère capable des épanchements bruyants qui accompagnent certaines émotions. Sa vie entière semblait être passée dans les yeux avec lesquels il contemplait sa chère fiancée.

La douairière de Kéralain était la seule pour laquelle le bonheur ne fut pas sans mélange. Elle était profondément humiliée de s'être laissée duper d'une aussi outrageante façon... peut-être aussi, dans le fond de son cœur, regrettait-elle les soins de l'hypocrite, à qui elle avait donné son amitié, sa confiance et sa fortune.

Dès le lendemain de l'arrestation de Mathéo et de la mort de M. de Maloy, l'action par laquelle M. de Kéralain devait être réhabilité, fut commencée. Les preuves les plus flagrantes furent produites en sa faveur et nul ne put douter un instant, ni de son innocence, ni de la culpabilité de ses ennemis : il fut bientôt réintégré dans ses droits et dans sa fortune. Son état civil fut rétabli et il reprit sa place à la tête de la société à laquelle il appartenait.

Quand arriva le printemps, Henry et Cécile furent unis.

Un jour que les lourdes grappes de lilas et les aubépines en fleur embaumaient l'air, un joyeux cortège sortit de Kéralain se dirigeant vers la ville au son vibrant des cloches... C'était la jeune épousée qui allait demander à Dieu de bénir son union. M. de Rennecourt était un de ses témoins et l'abbé Leclerc célébrait la cérémonie du mariage. C'était fête pour tout le monde, et, à vingt lieues à la ronde, il n'était personne qui n'eût tenu à honneur de venir rendre hommage à la vertu, au courage et à l'amour filial dont Geneviève de Kéralain était la vivante personification. Il n'était personne qui ne louât Dieu dans l'accomplissement de ses desseins, qui ne le remerciât de la protection qu'il accorde à ceux qui le prient.

FIN.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 %, du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Rejour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. no 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V, no 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Bearn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites, Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Age critique**, l'**Etiolement**, les longues **Convalescences**. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture Vitrerie Faux bois Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

210,000 Francs

sont à placer par fractions sur hypothèques ou signatures solvables ; conditions favorables et discrétion. Ecrire à Mme BAUCHE, rentière, à COURBEVOIE (Seine).

Café d'Angola. Import. directe et plantations. M. BETBEDER, 112, quai des Chartrons, Bordeaux. Contre mand.-poste ou rembourst offre de sa marque « l'Excellent » 4 kos 1/2 pour 19 fr. 50 colis postal franco à domicile ou gare. EXPÉDITIONS par G. V. port dû, 10 kos fr. 38 ; par P. V. 20 et 50 kos 75 fr. et 185 fr.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc. MÊME DES *Plaies et Ulcères variqueux* dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et *présenté à l'Académie de Médecine* ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2me jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin-Spécte, ex-Phien, Aide-Major aux Hôpx Militres, à MELUN (S.-et-M.). *Consultations gratuites par Corresp.*

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : **1,200 fr.**

S'adresser au *Siège de l'immeuble* ou au *Bureau du Journal.*

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Bon prime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC

SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n° 1, 7,920 lit. par jour. Source n° 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR

Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demander le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous *demander les Bons-primes* avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU